

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

27 juin 2022

Présidence : HENNEQUIN Claude, Maire.

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mr DENOS Patrick, Mme Hélène ALLIET, Mme GERVAISE Françoise, Mme Valérie BOUDIER, Mr Laurent NOËL, Mr LANGEARD Sébastien et Mr LELIÈVRE Benoît.

Absents excusés : Mr ROBIN Nathan.

Mr ROBIN Nathan donne pouvoir à Mr POTET Aurélien.

Secrétaire de séance : Mr DENOS Patrick

Le compte-rendu de la séance du 16 mai 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Prix des repas à la cantine scolaire pour la rentrée 2022

Le conseil municipal décide à l'unanimité de réviser les tarifs pour la rentrée de septembre 2022 à hauteur de 3.10€ pour le repas enfant et 3.80€ pour le repas adulte.

Provisions mensuelles pour charges de chauffage – logements de l'école

Monsieur le Maire expose les montants de charges mensuelles (sur 7 mois) et solde dûs pour le chauffage des logements de l'école. Le solde étant d'année en année plus important, il est proposé de répartir la dépense totale plus judicieusement sur 12 mois. Il est adopté à l'unanimité de demander une provision mensuelle de 70€ de juillet à mai, et de calculer le solde pour son règlement en juin.

Licence logiciel Office 365 pour Mr POTET chargé de la communication

Monsieur le Maire rappelle que pour réaliser le bulletin municipal, un abonnement annuel à la licence Microsoft Office 365 est nécessaire ; cet abonnement s'élève pour une année à 99€ et est pris en charge par Monsieur Aurélien POTET. Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, donne son accord à la majorité (Mr POTET ne prend pas part au vote) pour rembourser ces frais d'abonnement à Mr POTET.

Décision modificative (achat de matériels)

Afin de pallier aux dépenses imprévues de matériels non réparables (atelier municipal), le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour effectuer un transfert de crédits nécessaires à hauteur de 4 000 € pour le règlement de ces matériels.

Questions diverses

- Monsieur le Maire donne une lecture synthétique du bilan établi par Coutances Mer et Bocage sur la fréquentation des bus France Service. 3 passages à Saint-Denis Le Vêtu ont permis d'aider 19 personnes. Les bus France Service totalisent 634 passages sur l'ensemble de la communauté.
- Monsieur LANGEARD propose un renouvellement de certaines illuminations de Noël dans un format nouveau, à savoir la location des équipements pour une année. Pour 1260 € la société cherbourgeoise SONOLUX propose la location de 12 motifs « prêts à poser » à choisir dans un catalogue. Le conseil municipal approuve l'idée.
- Monsieur LE FAOU expose les projets « Vélo » de la commission Mobilité de Coutances Mer et Bocage qui seront validés sur la foi des 400 réponses reçues des 50 000 habitants que compte la CMB.

Informations municipales

- La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 22 août 2022 à 20 heures 30
- Monsieur Aurélien POTET informe que Saint-Denis Le Vêtu Patrimoine organise un concert le dimanche 17 juillet à 15 heures à la Salle de Convivialité avec restauration sur place ou à emporter dès midi.